

L'Habitat Participatif : Une réponse aux enjeux territoriaux

Face aux problématiques territoriales actuelles, plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire travaillent de connivence afin de développer un mode d'habitat qui puisse répondre aux besoins sociaux, environnementaux, et territoriaux actuels.

Au travers du mode coopératif nos expérimentations nous ont permis de relever plusieurs défis :

- > Construire avec les habitants un cadre de vie le plus écologique possible
- > Optimiser le confort et l'adaptation du logement aux besoins des ménages
- > Obtenir des coûts de construction et d'exploitation plus faibles
- > S'appuyer et travailler avec les richesses locales

La SCIC Cofinances notre habitat :

Un nouvel outil pour faciliter le développement des projets d'habitats participatifs

Suite à nos expériences et au regard des dernières évolutions législatives (loi ALUR), il nous apparaît aujourd'hui nécessaire de rechercher des soutiens pour développer nos modèles.

En effet bon nombre de ces projets aux modèles atypiques se trouvent ralentis voire stoppés par des problèmes de financement, face aux outils financiers traditionnels qui les servent actuellement.

Pour cette raison, 12 structures du développement de l'habitat participatif se rassemblent au sein d'une même coopérative pour mettre en place des outils de financement citoyen qui favoriseront le développement de l'habitat participatif, en les inscrivant dans les politiques Locales de l'habitat. Nous ouvrons nos actions au champ public, aux organismes du mouvement HLM, aux acteurs du financement du logement, et aux autres partenaires intéressés par notre dynamique. Ce qui nous permettra le lancement de multiples opérations d'habitat participatif mixte.

La SCIC en chiffres ...

200 000 euros ont été levés grâce aux fonds propres des fondateurs.

Nous voulons atteindre en 2014, 500 000 euros par la souscription de parts auprès des réseaux de collecte d'épargne citoyenne .

Un montant de prêts long terme de 2 à 3 millions d'euros auprès de la CDC et autres institutions financières.

500 000 à 1 million d'euros de participations d'organismes publics.

500 000 à 1 million d'euros de participations bancaires.

Ses champs d'action

Pour développer les projets d'habitat participatif, la coopérative, par ses connaissances avisées de ce type de projet, viendra :

> Assurer le portage financier des périodes pendant lesquelles :

-le terrain doit être réservé ou même acheté, alors que le groupe n'est pas encore totalement constitué
-une des familles souhaite se retirer (période de construction ou dans la vie future de l'habitat groupé)

> Assurer le financement des locaux communs sans remboursement du capital, pendant des périodes de 7 à 10 ans pour donner du temps aux groupes pour dégager de la capacité d'endettement.

Une coopérative initiée par :

- > Des associations : Eco Habitat Groupé, Habicoop, Relier, AERA
- > Des opérateurs de programmes d'habitat participatif : UES Pact Sud Ouest, SCIC Habitats Solidaires
- > Des acteurs des finances citoyennes : NEF

Tous les acteurs intéressés peuvent rejoindre notre démarche dans une composition elle-même participative et ouverte aux partenaires qui souhaitent l'intégrer. Notre objectif de mixité sociale et d'accessibilité aux ménages à faible ressources en sera renforcé.

Quelques bonnes raisons de vous joindre à nous :

- > Faciliter l'aboutissement des projets par l'effet de levier financier
- > Reconnaître et encourager l'autonomie des citoyens
- > Partager la responsabilité avec les collectivités des enjeux de solidarité
- > Promouvoir le mieux vivre ensemble
- > Créer des logements de qualité et adaptés aux besoins spécifiques des ménages
- > Réduire les coûts de construction et d'exploitation
- > Porter les préoccupations environnementales
- > Mutualiser les moyens (locaux, services, transports)
- > Mieux intégrer les personnes âgées, handicapées et immigrantes
- > Alléger les coûts sociaux à long terme

Vous souhaitez y participer ?

Les statuts de la SCIC ont été volontairement ouverts afin de permettre d'accueillir dans son capital (variable) des salariés, des bénéficiaires, des bénévoles, des personnes physiques ou morales soutenant la coopérative ainsi que les collectivités publiques et leurs groupements.

Pour prendre part au capital il suffit d'adresser à la SCIC une demande d'admission accompagnée d'un bulletin de souscription de parts sociales. Cette demande sera alors validée par le Directoire sous réserve de la ratification à l'Assemblée Générale suivante.

D'autre part, la SCIC apportant son aide sous forme de portages fonciers temporaires ou de financement à court et moyen terme, les participations envisagées peuvent se traduire par des apports en comptes courants d'associés, des prêts à faible taux ou des garanties de prêts.

Enfin dans sa phase de démarrage, la SCIC va nécessairement avoir besoin de fonds pour financer son fonctionnement quotidien et l'embauche de son personnel, c'est pourquoi nous accueillerons avec intérêt toute participation financière orientée en ce sens.

Contactez nous

Mail : contact@scic-cnh.fr

Téléphone : 06 95 97 96 77

Site internet : scic-cnh.fr

Adresse du siège social : 28 boulevard Chanzy - 93100 MONTREUIL

Avril 2014

Unissons nous pour construire ensemble
l'habitat de demain, autrement.



Projet Ecolline,
Saint-Dié des Vosges

«Quand vivre ensemble économise des efforts et libère des potentiels.

Ou comment l'énergie collective rend réalisable ce qui ne l'est pas individuellement».

Ascendence Architecture



Anagram,
Villeneuve d'Ascq
(Avec Eco
Habitat Groupé)

Depuis 23 ans, ce collectif de 10 familles construit autour d'une maison commune partage des valeurs d'accueil et de solidarité.



(Images tirées du livre «vivre en habitat participatif» de Pascal Greboval)



Unison, Montreuil
(Avec A-Tipic)

Collectif de six familles souhaitant intégrer une mixité sociale, un voisinage solidaire dans le respect de l'intimité et des différences culturelles de chacun.

Cofinancements notre habitat

Coopérative financière de l'habitat participatif



Un outil financier au service des groupes d'habitants et des collectivités, Pour favoriser le développement de l'habitat participatif sur les territoires.